

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN  
MRC DE MÉKINAC**

À une session régulière du conseil de la Municipalité de Notre Dame de Montauban tenue le 3<sup>e</sup> jour de février 2015 à 19h30 à la salle des loisirs, secteur Montauban et où étaient présents Mesdames Diane Morasse Léveillée et Isabelle Denis, Messieurs Gerald Delisle, Yves Pagé, Jean-Louis Martel, Michel Sasseville sous la présidence du maire Monsieur Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Manon Frenette, directeur-général, secrétaire-trésorier est aussi présente.

**RÉSOLUTION # 2015-02-29 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 13 et 23 janvier 2015
4. Adoption et paiement des comptes
5. Correspondance
6. Demande au Ministère de la Sécurité Publique une aide financière dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires
7. Adoption du règlement # 329 modifiant le règlement # 303 fixant le tarif du service d'aqueduc secteur Montauban
8. Autres sujets : A)
9. Public
10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Gerald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RÉSOLUTION # 2015-02-30 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU  
13 ET 23 JANVIER 2015**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Denis, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que les procès-verbaux du 13 et 23 janvier 2015 soient adoptés tel que rédigés.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RÉSOLUTION # 2015-02-31 ADOPTION & PAIEMENT DES COMPTES**

24483		Remplace 24452	
24484	René Morin	Concierge Loisirs	551.82 \$
24485	Ministère Revenu Québec	Contr. Employ.	7 650.12 \$
24486	Revenu Canada Impôt	Contr. Employ.	4 175.89 \$
	24487 à 24493	Législation	3 294.73 \$
24494	Simon L. Bergeron	Surplus taxes	7.05 \$
24495	Manon Frenette	semaine 10-01-2015	748.40 \$

24496	Benoit Caouette	semaine 10-01-2015	806.54	\$
24497	Fabienne M. Gosselin	semaine 10-01-2015	336.08	\$
24498	Denise Villemure	semaine 10-01-2015	314.96	\$
24499	Frédéric Lamothe	semaine 10-01-2015	548.45	\$
24500	Réjean Lavoie	Remb. Taxes	20.16	\$
24501	9115-2413 Québec inc.	Remb. Taxes	8.21	\$
24502	Aurélien Bourré Claude & Jocelyn	Remb. Taxes	13.58	\$
24503	Chartier	Remb. Taxes	6.00	\$
24504	France Parent	Hébergement loisirs	277.75	\$
24505	S.C.A. St-Ubalde	Essence Ram	106.51	\$
24506	Mun. Lac-Aux-Sables	Souper P.R.	40.00	\$
24507	CTA Mékinac	Cotisation	2 020.00	\$
24508	Chambre Commerce Mékinac	Expo Mékinac	316.18	\$
24509	Manon Frenette	Semaine 17-01-2015	748.40	\$
24510	Benoit Caouette	Semaine 17-01-2015	806.54	\$
24511	Fabienne M. Gosselin	Semaine 17-01-2015	336.28	\$
24512	Denise Villemure	Semaine 17-01-2015	314.96	\$
24513	Frédéric Lamothe	Semaine 17-01-2015	548.45	\$
24514	Centre Sportif J.P.	réception	57.75	\$
24515	S.C.A. St-Ubalde	essence voirie	77.90	\$
24516	Hydro Québec	Caserne	1 043.01	\$
24517	S.C.A. St-Ubalde	Centre municipal	204.70	\$
24518	Ministre des Finances	Coll. Séc. Publique	680.00	\$
24519	Hydro Québec	Tour & lumières rues	372.88	\$
24520	Harnois Groupe pétrolier	Chauffage centre	543.26	\$
24521	Jean-Louis Lajoie	Chauffage loisirs	240.29	\$
24522	Croix Bleue	ass. Coll. Février	777.30	\$
24523	GLA Électrique	50% contrat vs centre	11 210.07	\$
24524	GLA Électrique	Loisirs & Biblio	7 215.85	\$
24525	S.C.A. St-Ubalde	Essence Ram	105.83	\$
24526	S.C.A. St-Ubalde	essence Inc. & TPI	206.72	\$
24527	Manon Frenette	semaine 24-01-2015	748.40	\$
24528	Benoit Caouette	semaine 24-01-2015	806.54	\$
24529	Fabienne M. Gosselin	semaine 24-01-2015	336.28	\$
24530	Denise Villemure	semaine 24-01-2015	314.96	\$
24531	Frédéric Lamothe	semaine 24-01-2015	548.45	\$
24532	Christian Paré	semaine 24-01-2015	781.75	\$
24533	Ursule Arcand	concierge centre	215.00	\$
24534	Archit. Jacques & Gervais	Projet centre munic.	14 120.36	\$
24535	Bell Express Vu	T.V.	93.11	\$
24536	CRSBP	Quote part	5 528.93	\$
24537	Jean-René Bourré	Sablage cour	748.59	\$
24538	Chambre Commerce Mékinac	Coup de cœur	551.89	\$
24539	Denis Chateauvet	Rémun. Incendie	68.90	\$
24540	C.O.M.B.E.Q.	Congrès & Cotisation	1 006.03	\$
24541	Gérald Delisle	P.R.	248.98	\$
24542	Lyne Delisle	P.R.	109.20	\$
24543	Francis Denis	Aqued. N.D. & incendie	359.20	\$
24544	Dépl. Maison R.L.	Projet centre munic.	11 497.50	\$
24545	Distribution Robert	Chlore	103.19	\$
24546	Distribution Brunet	Aqueduc Mtb	369.34	\$
24547	Ébénisterie Montauban	Projet centre munic.	18 264.82	\$
24548	Entreprises A.M.	Projet centre munic.	344.93	\$

24549	Michaël Frenette	Rémun. Incendie	46.80	\$
24550	Kevin Frenette	Rémun. Incendie	46.80	\$
24551	Gar. Bernard Hardy	Citerne	978.02	\$
24552	Marc Gariépy, nettoyeur	Hébergement loisirs	213.63	\$
24553	Éd. Communautaire Mékin	Culture & publicité	1 322.22	\$
24554	Jean Louis Lajoie	chauff. Loisirs	170.74	\$
24555	Guy Morasse	Rémun. Incendie	46.80	\$
24556	MRC de Mékinac	Fosse & quote part	69 341.00	\$
24557	Jessy G. Perron	Rémun. Incendie	46.80	\$
24558	Hugo G. Perron	Rémun. Incendie	106.80	\$
24559	Sylvain Perron	Allocation chef	430.36	\$
24560	Pierre Naud inc.	Projet centre munic.	6 092.43	\$
24561	Presse Commerce	Four. Bureau	277.72	\$
24562	RRGMR de Portneuf	Quote part	27 586.69	\$
24563	Martin Rivard	Rémun. Incendie	46.80	\$
24564	Yves Sasseville	Rémun. Incendie	46.80	\$
24565	Sécurité Plus	P.R.	540.31	\$
24566	Matrec	Location 40 verges	103.48	\$
24567	S.C.A. St-Ubalde	Essence & réception	64.44	\$
24568	Soc. Mutuelle Prévention	Assurance	357.09	\$
24569	SPME Québec	P.R.	18.06	\$
24570	Telus Mobilité	Cellulaires	264.72	\$
24571	Telus	Feu	70.16	\$
24572	Tremblay, Bois, Migneault	services juridiques	4 831.37	\$
24573	Turcotte 1989 inc	Aqueduc Mtb	1 090.88	\$
24574	Ass. Chefs séc. Incendie	Cotisation	272.49	\$
24575	Fabrique Paroisse NDA	contribution	50.00	\$
24576	Benoit Caouette	Aqueduc Mtb	140.00	\$
24577	Jean-René & Réal Bourré	3e vers. Neige	42 851.18	\$
24578	Lucien L. Lambert	3e vers. Stationn.	297.44	\$
24579	Ferme MariJotel	3e vers. Stationn.	5 776.82	\$
24580	Féd. Québ. Municipalité	Frais poste	84.79	\$
24581	Groupe Pages Jaunes	Annuaire	76.17	\$
24582	Michel Roberge, arp.	Lumières rues	1 701.63	\$
24583	MicroGest Informatique	Four. Bureau	402.35	\$
			269 692.76	\$

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Jean-Louis Martel que les comptes soient approuvés et payés au montant de \$ 269,692.76

#### **ADOPTÉ UNANIMEMENT**

#### **CORRESPONDANCE**

- Biolab : analyse d'eau Notre Dame et Montauban  
eau bonne
- Mutuelle prévention FQM : confirme appartenance à la  
mutuelle de prévention.
- CAB Mékinac : semaine de l'action bénévole du 12 au  
18 avril 2015. Que ce conseil réserve

4 billets pour le gala qui aura lieu le  
17 avril 2015  
(voir résoluton # 2015-02-33)

- Mutuelle des municipalité du Québec : confirmation que la ristourne pour 2014 s'élève à \$5199.
- Municipalité de Ste-Thècle : entérine l'embauche du directeur incendie dans le cadre de l'entente intermunicipale.
- Coop St-Ubald : avis de convocation à l'assemblée générale le 18 février 2015 à 19h30
- Association forestière de la Vallée du St-Mauricie : atelier sur les changements climatiques les impacts et adaptations pour le milieu forestier qui aura lieu le 18 février à Shawinigan.  
(voir résolution # 2015-02-34)
- Ministère des Transports : une inspection par caméra des égouts pluviaux, route 367 sera effectuée au courant de l'année.

**RÉSOLUTION # 2015-02-32 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que la correspondance soit déposée tel que lue.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RÉSOLUTION # 2015-02-33 CAB MÉKINAC VS GALA RECONNAISSANCE**

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que ce conseil nomme Madame Annie Gauthier comme bénévole de l'année lors du gala reconnaissance du CAB Mékinac qui aura lieu 17 avril 2015 à St-Tite. Que ce conseil réserve 4 billets au coût de \$20.00 par personne pour le gala.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RÉSOLUTION # 2015-02-34 ATELIERS CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que ce conseil autorise Monsieur Jean-Louis Martel à participer à l'atelier sur les changements climatiques qui aura lieu à Shawinigan le 18 février 2015. Que ce conseil paie les frais d'inscription au montant de \$60.00 ainsi que les frais de déplacements se rapportant à cet atelier.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RÉSOLUTION # 2015-02-35 DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ  
PUBLIQUE VS AIDE FINANCIÈRE POUR LA  
FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES**

**Attendu que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la municipalité de Notre Dame de Montauban désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la municipalité de Notre Dame de Montauban prévoit la formation de 7 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Mékinac en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Martel, appuyé par le conseiller Michel Sasseville et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Mékinac.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RÉSOLUTION # 2015-02-36 ADOPTION DU RÈGLEMENT # 329  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 303 FIXANT  
LE TARIF DU SERVICE D'AQUEDUC SECTEUR  
MONTAUBAN**

CONSIDÉRANT que l'avis de présentation a été donné le 13 janvier 2015;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Notre Dame de Montauban est régie par les dispositions du code Municipal;

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle

appuyé par le conseiller Yves Pagé

ET IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR REGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 329 ET CE CONSEIL ORDONNÉ ET STATUE CE QUI SUIIT;

**ARTICLE 1 TITRE**

Le présent règlement portera le titre de : règlement modifiant le règlement # 303 fixant le tarif du service d'aqueduc Montauban.

**ARTICLE 2 TARIF USAGERS ET LES COMMERCES (ART.34a)**

Le tarif général de base pour les usagers ainsi que les commerces sera de \$180.00 par logement.

**ARTICLE 3 DATE EFFECTIVE**

Le présent règlement sera effectif à partir du 1 janvier 2015.

**ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ A NOTRE DAME DE MONTAUBAN  
CE 3IEME JOUR DE FÉVRIER 2015

---

JEAN-GUY LAVOIE , MAIRE

---

MANON FRENETTE DIRECTEUR-  
GÉNÉRAL, SECRÉTAIRE. TRÉSORIERE

**RÉSOLUTION # 2015-02-37 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Denis,  
appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que  
l'assemblée soit levée à 19h50

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

---

Jean-Guy Lavoie,  
maire

---

Manon Frenette, Directeur général  
secrétaire-trésorière